

INTRODUCTION

Le Groupe canadien d'étude des questions parlementaires (GCEQP), fondé en 1978, fêtera bientôt son 25^e anniversaire. Depuis sa création, le Groupe s'est attaché à atteindre les buts et les objectifs fixés par ses membres fondateurs et définis dans son acte constitutif. Ses réalisations ont été nombreuses. Au fil des ans, le Groupe a organisé des conférences et des séminaires, tenu des activités d'apprentissage, établi des partenariats florissants, aménagé des tribunes pour l'éducation et l'échange d'information et publié de nombreux articles et documents dans le but de favoriser une meilleure compréhension des institutions parlementaires. Dans l'intervalle, la petite poignée d'individus animés des mêmes idées dont se composait le Groupe s'est transformée en une équipe diversifiée et dynamique qui compte aujourd'hui près de 400 membres.

Or, chaque jalon important offre l'occasion non seulement de réfléchir et de faire le point sur les réalisations, mais aussi de sonder l'avenir et de tracer le chemin à parcourir. C'est dans cet esprit que le comité exécutif du groupe a décidé d'entamer un processus de planification stratégique qui a débouché sur l'élaboration du présent plan stratégique.

C'est la première fois que le Groupe se lance dans ce genre de remue-méninges organisationnel. Les résultats obtenus sont encourageants. En avril dernier, tous les membres du GCEQP ont été appelés à remplir un questionnaire de sondage dans lequel le comité exécutif les invitait à exprimer leurs vues sur les grandes questions et les priorités à envisager pour l'avenir. Les résultats du sondage ont été analysés et ils ont été présentés au comité exécutif sous la forme d'un rapport. Ce dernier s'est servi des résultats de ce sondage auprès des membres pour organiser une séance de planification stratégique le 10 mai 2002 à Ottawa. Plus de trente membres à qui une équipe d'experts-conseils en gestion de l'extérieur est venue prêter main forte ont participé à la séance. Ce plan stratégique est le résultat de tous ces efforts; il témoigne des idées, de la sagesse et de la contribution d'un échantillon représentatif de membres quant à savoir ce sur quoi le Groupe devrait concentrer ses énergies au cours des quelques prochaines années.

DÉFIS ET CHANGEMENTS

Aujourd'hui, de nombreux Canadiens remettent en question l'utilité des institutions parlementaires. Pire encore, l'indifférence du public, son désengagement et son cynisme envers le gouvernement risquent d'ébranler la légitimité des processus démocratiques. Pourtant, ces mêmes facteurs suscitent un intérêt renouvelé pour les organismes législatifs et alimentent le débat qui les entoure. Il ne se passe presque jamais une seule journée sans qu'un aspect quelconque du Parlement fasse l'objet d'un commentaire ou d'une critique de la part des médias, commentaire qui bien souvent n'est pas aussi éclairé qu'il

devrait l'être. Plus que jamais, un discours réfléchi sur l'avenir du Parlement s'impose pour dissiper les mythes et les malentendus à propos de son rôle.

Le GCEQP est bien placé pour répondre à ce besoin, mais pour y arriver, il lui faudra adopter une approche plus formelle et plus structurée qui soit mieux adaptée à sa taille et à la complexité grandissante de l'environnement dans lequel il évolue. La technologie, utilisée correctement, peut constituer un outil précieux. De nos jours, Internet et la technologie correspondante sont omniprésents et le courriel rivalise maintenant avec la boîte à lettres vocale comme moyen de communication et d'échange d'information. Et la technologie peut améliorer encore davantage les communications entre le GCEQP et ses membres.

Le financement demeurera un défi pour un GCEQP plus nombreux et plus actif au XXI^e siècle. De nombreux membres voient dans ce défi une occasion pour le GCEQP d'axer ses efforts sur une meilleure compréhension des systèmes parlementaires grâce à une collaboration accrue avec d'autres groupes et organisations.

La qualité et l'engagement des membres du GCEQP ont toujours été son plus grand atout. Universitaires et praticiens forment une équipe dynamique capable d'allier la théorie à la pratique. Le fait pour le GCEQP de pouvoir compter sur de brillants cerveaux et une expérience de première main dans un esprit de fraternité a contribué par le passé à une communication, à des débats et à des échanges fructueux. Néanmoins, l'augmentation du nombre de membres a entraîné de nouveaux défis, le plus grand consistant à trouver les moyens d'offrir aux membres des possibilités d'interaction efficace et à s'assurer qu'ils ont suffisamment l'occasion de participer aux travaux du Groupe en s'intéressant aux activités des comités ou autres. Il apparaît de plus en plus évident qu'une approche universelle est peu susceptible de satisfaire la majorité des membres et que les initiatives visant à répondre aux intérêts de segments particuliers de membres sont la voie de l'avenir.

Le GCEQP a été et demeure d'abord et avant tout un « groupe d'étude »; certains de ses membres ont laissé leur marque, mais le Groupe lui-même a eu tendance à privilégier l'analyse, en s'abstenant néanmoins de prendre position ou de faire des recommandations. Cependant, à une époque où l'utilité même du Parlement est contestée et débattue, certains aimeraient que le GCEQP soit plus visible et lève plus haut la voix. Il y a bien des choses que le GCEQP peut faire pour joindre les auditoires que l'évolution de nos régimes parlementaires intéresse; une approche plus proactive pourrait contribuer à améliorer la perception de l'utilité du GCEQP lui-même. Reste à savoir si le GCEQP devrait, comme certains l'ont suggéré, sortir du cadre de son acte constitutif.

Depuis près d'un quart de siècle, le GCEQP a su relever les défis et s'adapter au changement. Il l'a fait en concentrant son attention sur les occasions qui servent

le mieux les intérêts de ses membres et son mandat. Armé d'une vision et d'une stratégie claires, le GCEQP est maintenant bien placé pour faire fond sur ce legs – et il le fera avec une énergie, un engagement et un enthousiasme renouvelés. Tout laisse entrevoir un avenir prometteur.

CARTE ROUTIÈRE STRATÉGIQUE DU GCEQP

Cette section-ci représente le corps du plan stratégique du GCEQP et guidera les efforts du Groupe et de son comité exécutif dans les années à venir. Le texte est fondé sur une analyse et une synthèse des sages des suggestions des membres du GCEQP qui ont participé au processus de planification stratégique par le biais soit du sondage soit de l'atelier de planification stratégique du 10 mai.

Le plan consiste en six (6) priorités clés (P.1 à P.6). Un résultat clé est associé à chacune des priorités clés (R.1 à R.6). Chaque résultat clé correspond aux attentes, c'est-à-dire, aux réalisations découlant des priorités. Enfin, un ensemble de stratégies (S.1, S.2, S.3, etc.) accompagne chacune des priorités et chacun des résultats visés. Il s'agit des principaux moyens à prendre pour réaliser les priorités.

P.1 Fournir un calendrier d'activités prévues

R.1 Le GCEQP contribue efficacement et régulièrement à mieux faire connaître et comprendre les régimes et les institutions parlementaires dans l'intérêt de ses membres et des Canadiens.

S.1 Établir/fournir/publier un calendrier annuel d'activités (p. ex. conférences et séminaires)

S.2 Mettre sur pied des sous-comités axés sur les besoins d'auditoires particuliers (p. ex. sous-comité de l'éducation, sous-comité régional)

S.3 Créer de plus amples occasions de partager les connaissances et les idées et d'encourager le débat

S.4 Organiser un plus grand nombre d'activités spécifiques (p. ex. déjeuners/dîners spéciaux, parlement des jeunes)

S.5 Cerner ce que le GCEQP peut faire qui soit unique (ce que personne d'autre ne fait)

P.2 Exploiter les possibilités de programmes conjoints, de partenariats et d'alliances

R.2 Le GCEQP profite au maximum de ses maigres ressources en travaillant en collaboration étroite avec d'autres tout en obtenant de nouvelles synergies et une meilleure valeur pour ses membres.

S.1 Cerner et renforcer les intérêts en commun avec des organismes connexes

S.2 Examiner la possibilité de liens plus étroits avec des organismes provinciaux apparentés

S.3 Forger des alliances avec des associations, des fondations et des instituts aux vues similaires

S.4 Rechercher le parrainage et/ou le partenariat avec des organismes complémentaires pour des programmes et activités représentant des intérêts et des avantages communs.

P.3 Favoriser la communication entre les membres

R.3 Les membres sont pleinement au courant de l'existence et des résultats des programmes et activités du GCEQP. Ils disposent d'un moyen efficace pour faire connaître leurs vues, partager l'information ou échanger des idées entre eux ou avec le comité exécutif.

- S.1 Assurer des communications régulières et fréquentes entre les membres (p. ex. systématiser les communications électroniques et ordinaires)
- S.2 Créer de nouveaux moyens de communication entre les membres (p. ex. bulletin électronique, serveur de liste)
- S.3 Diffuser les connaissances et les observations du Groupe fréquemment et systématiquement (p. ex. diffusion électronique des publications et comptes rendus de conférence)
- S.4 Offrir aux membres de plus nombreuses occasions de participation à tous les niveaux (local, régional, provincial et national)
- S.5 Mettre à jour les brochures/documents promotionnels du GCEQP et en créer des versions Web

P.4 Promouvoir le perfectionnement et la participation des membres

R.4 Les membres acquièrent de nouvelles connaissances grâce à leur interaction avec d'autres membres, à leur engagement au sein du Groupe et, s'ils le désirent, à leur participation aux travaux des comités, aux programmes et aux activités du Groupe.

S.1 Recruter activement de nouveaux membres capables d'enrichir la composition du Groupe (p. ex. ex-députés, ex-stagiaires parlementaires)

S.2 Veiller à un équilibre des intérêts des différents membres du Groupe (p. ex. activités visant des auditoires particuliers)

S.3 Créer de nouvelles catégories de membres (p. ex. membre honoraire)

S.4 Organiser le comité exécutif de manière à favoriser une participation et une efficacité maximales (p. ex. modèle des comités, modèle fonctionnel)

S.5 Reconnaître et célébrer les réalisations des membres (p. ex. publier les meilleurs écrits des stagiaires)

P.5 Accroître la visibilité et le rayonnement du GCEQP

R.5 Le GCEQP est reconnu comme étant une source d'information fort crédible à propos des institutions législatives et un intervenant important dans le débat sur leur utilité et leur évolution.

S.1 Diffuser les connaissances et l'information plus efficacement et plus systématiquement (p. ex. utilisation du site Web pour communiquer avec les jeunes, envoi de courriels aux membres, établissement d'un serveur de liste et de liens vers d'autres sites)

S.2 Organiser plus d'activités localement ainsi que dans les régions et les provinces

S.3 Soigner les relations avec les médias et les éditeurs et leur offrir des occasions d'apprentissage. Se doter d'une capacité de relations avec les médias pour donner un moyen d'expression au GCEQP (p. ex. liste de contacts, porte-parole, trousse à l'intention des médias)

S.4 Essayer d'atteindre des auditoires choisis (p. ex. enseignants, professeurs de sciences politiques, avocats de droit constitutionnel, députés, sénateurs, diplomates, députés provinciaux et autres spécialistes)

S.5 Développer un « contenu » susceptible de plaire à des auditoires particuliers (p. ex. module jeux pour les jeunes, module éducation, module juridique)

S.6 Resserrer les liens avec les universités et d'autres organismes apparentés

P.6 Examiner la mesure dans laquelle l'acte constitutif du GCEQP continu à servir les intérêts de l'organisation et de ses membres

R.6 L'acte constitutif du GCEQP appuie des objectifs pertinents et pratiques d'une manière jugée acceptable par les parrains, les membres et les partenaires du Groupe aujourd'hui et dans un avenir prévisible.

- S.1 Examiner le nom de l'organisation et voir s'il n'est pas trop limitatif et s'il n'y aurait pas lieu de le changer
- S.2 Voir s'il y aurait des modifications à apporter aux articles 1 et 2 (p. ex. termes de portée plus vaste, rôle de l'éducation/l'apprentissage, choix des verbes, concordance entre le français et l'anglais)
- S.3 Réexaminer le rôle du GCEQP et voir s'il n'est pas trop limitatif ou ambitieux (p. ex. question de défense, parrainage, députés)